Bilan socio-économique 1984

MAURICIE–BOIS-FRANCS

Office de planification et
de développement du Québec

Québec

Document préparé et rédigé par
la Direction régionale de
Mauricie—Bois-Francs

Mai 1986

Recherche et texte
Monique Duhamel

Secrétariat
Pierrette Giguère

Coordination
Direction des études et
politiques régionales

Graphiques et carte
Service des ressources matérielles

Révision et édition
Service des communications

Dépôt légal — 3e trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-12816-8

Table des matières

	Page
Liste des tableaux	**IV**
Graphiques	**V**
Carte	**VI**
Introduction	**1**
1. État de la situation	**3**
1.1 Portrait régional	3
1.2 Les grands indicateurs	5
1.3 Les activités économiques	8
1.4 Les domaines social et culturel: forces et faiblesses	16
1.5 Le dynamisme régional	17
2. Présence du gouvernement	**19**
2.1 Investissements	19
2.2 Les programmes majeurs	19
2.3 Les programmes d'emplois	19
3. Effets des programmes de relance dans la région	**21**
3.1 Particularités de la relance	21
3.2 Impact régional de la relance	21
4. Synthèse et perspectives	**23**

Liste des tableaux

Page

Tableau 1: Population des principales agglomérations 3

Tableau 2: Population des MRC 4

Tableau 3: Évolution de la population par groupes d'âge en Mauricie-Bois-Francs 6

Tableau 4: Marché du travail, région Mauricie-Bois-Francs 6

Tableau 5: Nombre de prestataires de l'aide sociale, région Mauricie-Bois-Francs 7

Tableau 6: Les investissements privés et publics par secteur d'activité économique, région Mauricie-Bois-Francs 9

Tableau 7: Répartition sectorielle des emplois, région Mauricie-Bois-Francs 10

Tableau 8: Concentration des emplois: principaux groupes industriels, par municipalité régionale de comté (MRC), 1984 15

Tableau 9: Clientèle scolaire 16

Graphiques

Page

1- Évolution de la population des MRC de 1971 à 1984 4

2- Évolution du taux de chômage de 1981 à 1984 7

3- Répartition sectorielle des emplois, 1984 11

4- Secteur primaire: évolution des emplois de 1981 à 1984 12

5- Secteur secondaire: évolution des emplois de 1981 à 1984 14

6- Secteur tertiaire: évolution des emplois de 1981 à 1984 14

Carte

Page

Mauricie–Bois-Francs: région administrative VI

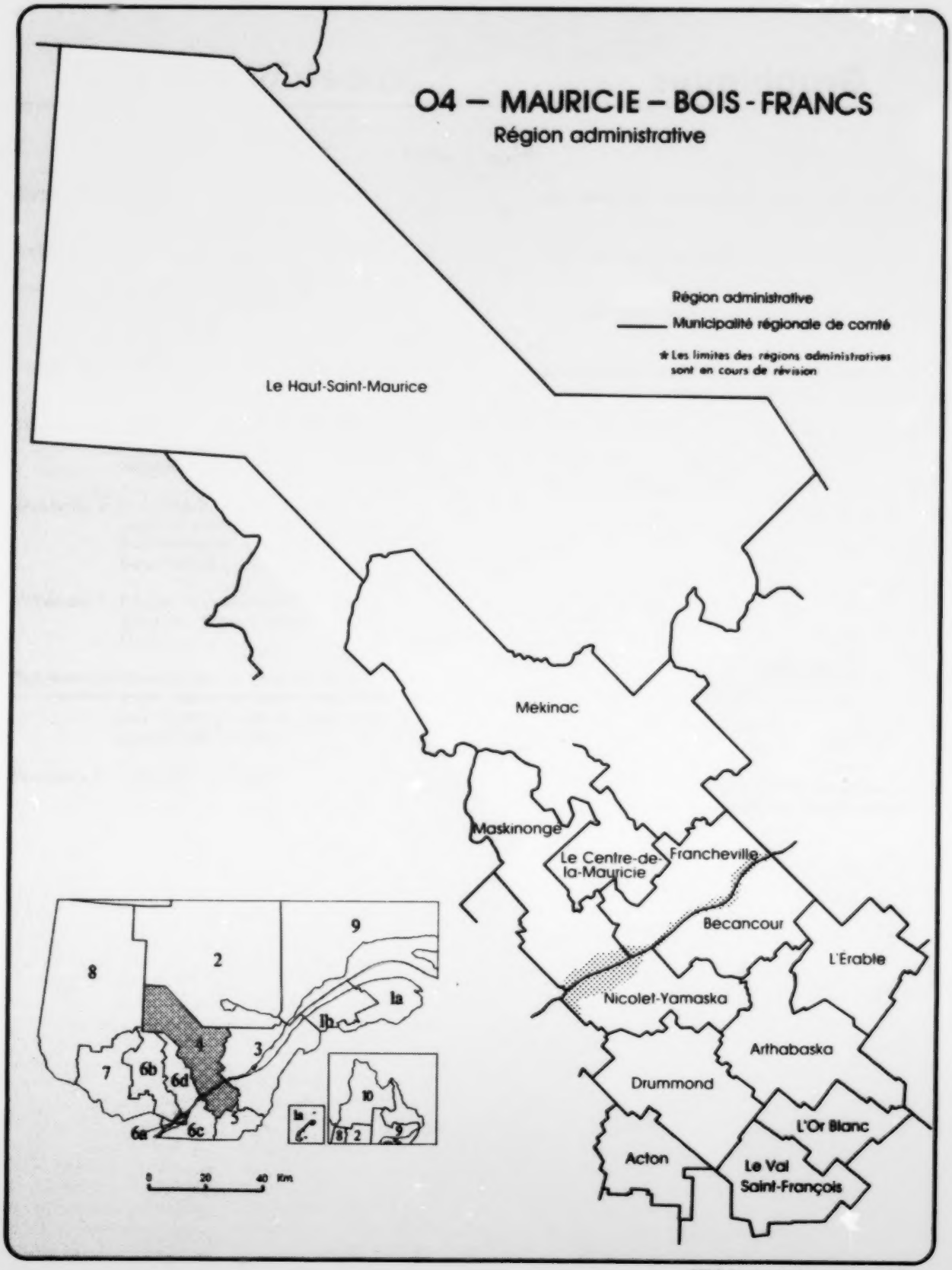

OPDQ, Service de la cartographie 1986

Introduction

L'OPDQ présente un bilan économique de la région Mauricie-Bois-Francs pour 1984.

La présentation de ce bilan s'appuie sur des recherches effectuées surtout pour le Sommet économique de la région 04 tenu en mai 1983 à Trois-Rivières[1].

Le principal objectif de ce bilan est de tracer un portrait global de la région, afin d'évaluer l'état de sa situation socio-économique, de connaître sa performance par rapport à la moyenne québécoise et de définir des priorités d'intervention pour son développement socio-économique.

L'approche utilisée est une analyse de type macro-économique, soit l'actualisation des indicateurs socio-économiques, tels que la population, le marché du travail, les secteurs d'activité économique, le dynamisme régional et la participation du gouvernement[2].

La confection de ce bilan socio-économique cerne les variations, positives ou négatives, et les tendances de ces indicateurs en terme de croissance, stabilité ou décroissance qui caractérisent la région et permettent de poser un diagnostic par l'identification des forces et des faiblesses de la Mauricie-Bois-Francs.

Comme la situation socio-économique de la région est intimement liée à celle du Québec, une présentation sommaire de la situation globale du Québec permet d'expliquer certaines difficultés vécues dans la région au cours des années 1983 et 1984.

L'analyse des grands indicateurs rend compte de l'état d'évolution de la situation économique du Québec. Ces indicateurs sont l'emploi, la valeur des expéditions, les ventes au détail, les logements mis en chantier, la valeur du dollar par rapport aux monnaies étrangères, le taux d'inflation et les taux d'intérêt.

En 1982, le Québec, comme tous les pays industrialisés, a connu un ralentissement majeur, comme le montrent les principaux indicateurs socio-économiques. En 1983, au contraire, leur position permet de constater un taux de croissance modéré, conséquence d'une légère reprise de l'économie. En 1984, la position de ces indicateurs illustrait une forte croissance en début d'année, puis plus modérée par la suite, mais la reprise amorcée en 1983 se poursuivait.

Le présent bilan socio-économique de la Mauricie-Bois-Francs est divisé en trois parties:

- l'état de la situation régionale;
- la présence du gouvernement du Québec;
- les effets des programmes de relance dans la région.

Il utilise les données statistiques les plus récentes, lorsqu'elles sont disponibles, pour identifier les caractéristiques socio-économiques de la région et pour connaître le comportement des principaux secteurs d'activité économique, de même que des principaux agents économiques au cours des années 1982-1983 et 1984 qui ont été marquées par une période difficile au plan de l'économie en général.

1. Document de consultation sur le développement des régions. Les conférences socio-économiques du Québec, rapport du Sommet économique de la région 04.

2. Définie en termes d'investissements dans la région via les ministères et leurs différents programmes d'intervention socio-économique.

1. État de la situation

1.1 Portrait régional

La région Mauricie-Bois-Francs couvre 47 916 km² du territoire québécois, soit 3,5 % et se classe au 6e rang du point de vue de sa superficie. Sa population en 1984 était de 449 998 personnes, représentant 6,9 % de la population du Québec et la classant au 3e rang pour son importance démographique.

La région Mauricie-Bois-Francs est située à mi-chemin entre les deux principaux pôles québécois, Montréal et Québec, et elle est dotée d'un réseau d'artères routières desservant tant l'axe nord-sud par l'autoroute 55, que l'axe est-ouest avec les autoroutes 20 et 40.

En 1984, les quatre plus importantes agglomérations[1], Trois-Rivières, Drummondville, Shawinigan et Victoriaville, regroupent 54,4 % de la population (voir tableau 1).

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, les 179 municipalités de la région sont regroupées en dix municipalités régionales de comté (MRC), réparties également sur les deux rives du fleuve Saint-Laurent (voir tableau 2).

Les MRC sont à préparer leur schéma d'aménagement (la plupart ont déposé leurs propositions préliminaires) qui sera normalement adopté en 1986.

En 1984, les statistiques indiquent que la MRC de Francheville est la plus peuplée (28,9 %) et qu'elle possède la plus forte densité de population (115,6 ha/km²). Les MRC de Drummond et du Centre-de-la-Mauricie suivent avec respectivement 16,6 % et 15,1 % de la population régionale.

Pour cette même année, les MRC les plus urbanisées sont, dans l'ordre, celles du Centre-de-la-Mauricie avec 87,9 % de sa population qui habite dans des municipalités de plus de 3 000 habitants, de Francheville avec 85,7 %, du Haut-Saint-Maurice avec 73,9 % et de Drummond avec 73,3 %.

TABLEAU 1
POPULATION DES PRINCIPALES AGGLOMÉRATIONS

Agglomérations	Municipalités	Population	Pourcentage régional
Trois-Rivières	Trois-Rivières	50 000	
	Cap-de-la-Madeleine	34 000	
	Trois-Rivières-Ouest	14 000	
	Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine	4 910	
	Total	**102 910**	**23 %**
Drummondville	Drummondville	36 600	
	Saint-Nicéphore	5 900	
	Grantham-Ouest	5 000	
	Wendover	3 840	
	Saint-Cyrille-de-Wendover	3 580	
	Total	**54 920**	**12 %**
Shawinigan	Shawinigan	22 500	
	Grand-Mère	15 100	
	Shawinigan-Sud	11 400	
	Saint-Georges	3 420	
	Baie-de-Shawinigan	460	
	Total	**52 880**	**11,8 %**
Victoriaville	Victoriaville	22 100	
	Arthabaska	7 100	
	Sainte-Victoire	4 880	
	Total	**34 080**	**7,5 %**
	Grand total	**244 790**	**54,4 %**

Source: Ministère des Affaires municipales, Direction régionale, recueil d'informations, 1984.

1. Telles que définies par l'OPDQ dans la collection «Les schémas régionaux».

TABLEAU 2
POPULATION DES MRC

MRC	Nombre de localités	Population						Population rurale	
		1971	1976	1981	Évolution 1971-1981	1984	Évolution 1981-1984	Nombre en 1981	%
Rive sud	**114**	**179 615**	**184 942**	**196 845**	**9,6 %**	**202 130**	**2,69 %**	**84 197**	**42,77 %**
Arthabaska	31	46 855	49 792	55 146	17,69 %	57 350	4 %	21 684	39,3 %
Bécancour	16	17 320	17 960	19 254	11,16 %	19 670	2,16 %	9 007	46,8 %
Drummond	25	67 735	69 449	73 127	7,9 %	74 910	2,44 %	20 340	27,8 %
L'Érable	17	24 935	24 947	25 697	3,05 %	26 340	2,5 %	14 425	56,13 %
Nicolet-Yamaska	25	22 770	22 794	23 621	3,73 %	23 860	1,01 %	18 741	79,3 %
Rive nord	**65**	**241 157**	**241 544**	**248 787**	**3,16 %**	**252 242**	**1,39 %**	**51 754**	**20,8 %**
Le Centre-de-la-Mauricie	13	69 810	67 213	67 921	– 2,7 %	67 840	– 0,12 %	7 997	11,78 %
Francheville	17	117 070	120 908	127 304	8,75 %	130 020	2,13 %	12 846	10,09 %
Le Haut-Saint-Maurice	5	15 807	15 449	15 510	– 1,88 %	15 692	1,17 %	3 954	15,5 %
Maskinongé	18	23 930	23 671	23 729	– 0,84 %	24 440	3,0 %	15 665	66 %
Mékinac	12	14 540	14 303	14 323	– 1,49 %	14 250	– 0,51 %	11 292	78,8 %
Total de la région	**179**	**420 772**	**426 486**	**445 632**	**5,9 %**	**454 372**	**1,96 %**	**135 951**	**30,5 %**
Québec	**1 529**	**6 027 764**	**6 234 445**	**6 438 400**	**6,8 %**	**6 544 277**	**1,64 %**	**1 444 564**	**22 %**

Sources: Statistique Canada, «Recensement du Canada de 1971, 1976 et 1981».
MAM, Répertoire des municipalités, 1985.

En ce qui concerne l'affectation des zones territoriales dans les MRC d'Arthabaska, de Drummond, de l'Érable, de Bécancour et de Nicolet-Yamaska, 85 % de la superficie est réservée à l'agriculture[1], contre 1,8 % dans la MRC du Haut-Saint-Maurice.

L'affectation des zones territoriales des cinq MRC de la rive sud, donne une première image de la distribution des principales activités économiques en Mauricie–Bois-Francs.

Secteur primaire

L'agriculture de la région, se caractérise par des différences notables entre la rive sud et la rive nord. La zone agricole du sud, telle que définie par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, possédait en 1981 deux fois plus de fermes que celle du nord. Elle domine également pour les productions laitières et animales (porcs, bovins, ovins), ainsi que pour les grandes cultures (avoine, grains mélangés, foin cultivé, orge, maïs fourrager). De même, dans la production de légumes à des fins commerciales, une différence importante existe, autant en termes de superficies cultivées que de tonnes de produits vendus.

Graphique 1
EVOLUTION DE LA POPULATION
DES MRC DE 1971 A 1984

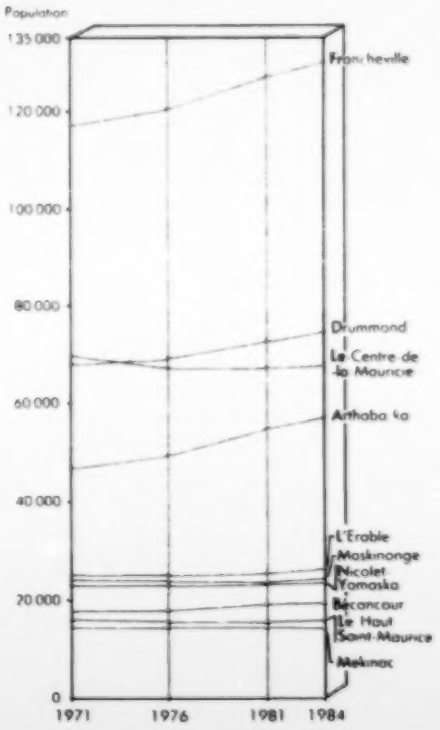

Sources: Statistique Canada, Recensement du Canada de 1971, 1976 et 1981; MAM, Répertoire des municipalités, 1985.

1. Ces superficies ont été classées «zones vertes» par la Loi sur la protection du territoire agricole.

Le territoire forestier de la région représente 6,7 % de celui du Québec, soit une superficie de 51 330 km² [1]. Il se subdivise en forêts publiques et privées dans la proportion de 71,4 % et de 27,8 %. La disponibilité annuelle forestière en volume marchand (mètres cubes) de la région représente 9 % du volume québécois.

Secteur secondaire

La structure industrielle de la région est également différente d'une rive à l'autre. En effet, les grandes entreprises des secteurs des pâtes et papier, de l'industrie chimique et de l'aluminium se retrouvent en plus grand nombre sur la rive nord et y concentrent 44 % des emplois manufacturiers. Pour sa part la rive sud possède un réseau important de petites et moyennes entreprises, principalement dans les industries du «meuble et accessoires», des «aliments et boissons» et du bois, et quelques grandes entreprises spécialisées dans le textile, les vêtements et la bonneterie, lesquels réunissent plus de 40 % des emplois manufacturiers de la rive sud.

De 1981 à 1984 et même en 1985, le secteur manufacturier a connu beaucoup de soubresauts: des nombreuses mises à pied et des fermetures d'usines, principalement dans les industries «d'aliments et boissons» et du «textile, des vêtements et de la bonneterie», ont fait perdre quelque 2 500 emplois.

Les investissements dans ces industries ont également diminué, ce qui traduit les difficultés ressenties par ces entreprises. Par ailleurs, au cours des années 1982, 1983 et 1984, des investissements d'envergure ont permis à la région de maintenir son niveau d'emplois et d'investissements manufacturiers. Les principaux projets ont été la modernisation des usines de pâtes et papier et de certaines entreprises du textile (Dominion Textile, Wabasso, Celanese), de même que la réalisation du projet d'Aluminerie Bécancour inc. (ABI).

Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire comprend le transport, les différents services privés et publics, le commerce et le tourisme. La région est moins tertiarisée que la moyenne du Québec; néanmoins, c'est un secteur important, car en 1983, il employait 103 100 personnes, soit 60,6 % des emplois totaux et concentrait 67 % des investissements.

Ce secteur est très segmenté et son comportement est lié à la santé économique de la région et ce, principalement pour le commerce et les services privés (personnels, commerciaux et divers). Ces deux branches d'activité représentent plus de la moitié des 4 700 entreprises qui composent le secteur tertiaire et accaparent 82 % de ces emplois en 1984.

1.2 Les grands indicateurs

Population

Selon le scénario moyen [2] suivi par le Bureau de la statistique du Québec, la population totale de la région représente 6,9 % de la population du Québec, pour les années 1982, 1983 et 1984. La population se chiffrait à 441 409 personnes en 1981; elle était de 444 706 personnes en 1982, de 447 450 en 1983 et de 449 998 en 1984. Le pourcentage d'augmentation se situe à moins de 1 %. Cette situation reflète le ralentissement de la croissance démographique observé au Québec depuis quelques années.

En considérant l'évolution des pyramides d'âge depuis 1971, le groupe 0-14 ans, qui représentait près de 30 % de la population régionale en 1971, voit sa part diminuer constamment pour ne représenter que 21,2 % en 1984. Quant au groupe 60 ans et plus, en 1971 son poids était de 10,9 % de la population régionale, alors qu'en 1984, il avait augmenté à 15 %. En observant les variations de chacun des groupes d'âge, seul le groupe 0-14 ans a connu de 1971 à 1984 une forte diminution de −21,5 %, alors que le groupe 30-44 ans a augmenté de 38,3 % et le groupe 60 ans et plus de 48,4 %. (voir tableau 3)

Ces quelques données confirment la tendance du vieillissement de la population régionale principalement due à la baisse du taux de natalité.

D'autres traits de la population, comme la distribution selon le sexe et la langue, confèrent à la région un caractère presqu'identique à celui de l'ensemble du Québec.

En effet, la population régionale se répartit à parts égales entre les deux sexes, sauf pour le groupe 60 ans et plus où les femmes comptent pour 60 % de ce groupe d'âge. Quant à la langue maternelle, la population régionale est francophone à 97,48 %.

1. Suivant le découpage territorial du MER, dont les zones de gestion englobent des territoires de Montréal et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

2. Comme il n'y a pas eu de recensement au cours de ces années, ce scénario est basé sur des hypothèses de natalité et de mortalité, en considérant les taux passés et le dernier recensement Canada (1981).

TABLEAU 3
ÉVOLUTION DE LA POPULATION PAR GROUPES D'ÂGE
EN MAURICIE-BOIS-FRANCS

Année	0-14 ans	15-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60 ans et plus	Total
1971	122 000	115 680	71 435	61 030	45 485	415 630
%	29,35	27,8	17,1	14,6	10,9	
1976	96 980	125 365	77 010	66 530	54 173	420 058
%	23,09	29,8	18,3	15,8	12,9	
1981	95 944	126 013	89 079	68 481	61 892	441 409
%	21,7	28,5	20,1	15,5	14	
1984	95 730	119 397	98 835	68 535	67 501	449 998
%	21,2	26,5	21,9	15,2	15	
Variation 1971 à 1984						
%	– 21,5	3,2	38,3	12,3	48,4	8,27

Source: BSQ, Perspectives démographiques régionales, 1981-2006, Québec, juin 1984.

TABLEAU 4
MARCHÉ DU TRAVAIL
RÉGION MAURICIE-BOIS-FRANCS

	1981	1982	1983	1984	Variations en pourcentage				
					1982/1981	1983/1982	1984/1983	1984/1981	1984/1982
En milliers de personnes									
Population de 15 ans et +	336	340	343	345	1,19	0,88	0,58	2,6	1,47
Population active	196	193	199	197	–1,53	3,10	–1	0,5	2,07
Personnes occupées	174	161	167	168	–7,4	3,72	0,59	–3,4	4,34
Chômeurs	22	32	32	29	45,4	—	–9,3	31,8	–9,3
Pourcentage									
Taux de chômage	11,3	16,5	16	14,9	46	–3,03	–6,8	31,8	–9,6
Taux d'activité	58,4	56,8	58,1	57,1	–2,74	2,2	–1,72	2,2	0,52
Rapport emploi/population	51,8	47,5	48,8	48,6	–8,30	2,73	–0,4	–6,1	2,3

Source: Statistique Canada, Enquête sur la population active, cat. 71-001.

Évolution du marché du travail

La situation du marché du travail dans la région Mauricie-Bois-Francs est présentée au tableau 4.

Dans ce tableau, la population de 15 ans et plus est le groupe de population retenu pour évaluer la situation du marché du travail. L'évolution de cet indicateur est liée à la croissance démographique. En 1984, la population adulte représente 76,6 % de la population totale de la région. Ce taux est sensiblement le même que celui du Québec (77,48 %).

De 1981 à 1982, cette population a augmenté de 1,19 %, alors que de 1983 à 1984, elle a diminué de 0,58 %, confirmant le ralentissement démographique.

Les fluctuations de la population active, c'est-à-dire celle qui est considérée sur le marché du travail, reflètent la situation économique difficile; en 1982, elle a diminué de 7,4 %, les personnes préférant se retirer du marché du travail ou poursuivre leurs études plus longtemps. De même, pour les personnes occupées, la baisse de 3,7 % en 1982 n'est pas encore récupérée en 1984. Ces pertes d'emplois ont amené le taux de chômage à un niveau record de 16,5 % en 1982, alors que le rattrapage de 1983 et 1984 le situait à 14,9 %.

Les emplois perdus dans la région de 1981 à 1984, l'ont principalement été dans le secteur manufacturier, soit les aliments et boissons, le textile, les vêtements, la bonneterie et le bois.

Aussi, le rapport emploi/population montre les difficultés du marché du travail à absorber la main-d'oeuvre disponible, les personnes qui occupent un emploi par rapport au bassin de la population n'est que de 48,6 % en 1984.

Parmi les prestataires d'aide sociale, ceux qui sont considérés aptes et disponibles au travail, selon le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu (MMSR), représentent 58 % de

la clientèle en 1982, 61 % en 1983 et 60 % en 1984. Le tableau 5 illustre cette situation. Cette augmentation des prestataires d'aide sociale qui pourraient joindre le marché du travail, s'exprime dans le taux d'activité, qui en 1984 se situait à 57,1 %, puisque ces gens sont retirés du marché du travail.

Graphique 2
ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE DE 1981 À 1984

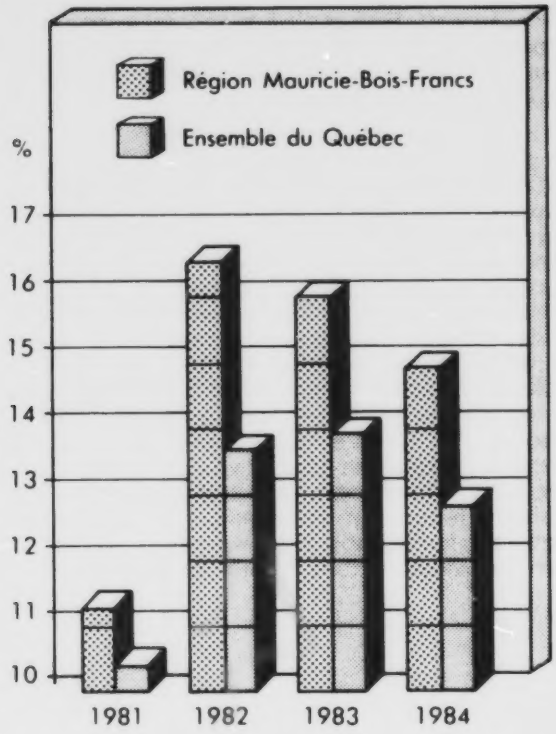

Source Statistique Canada Enquete sur la population active, catalogue 71-001

TABLEAU 5
NOMBRE DE PRESTATAIRES DE L'AIDE SOCIALE
RÉGION MAURICIE-BOIS-FRANCS

	Nombre de prestataires[1]	Clientèle apte disponible	% apte et disponible/ nombre de prestataires
1981	28 724	15 280	53
1982	33 108	19 165	58
1983	39 428	23 958	61
1984	39 842	23 722	60

1. Moyenne annuelle basée sur les trimestres.

Source: MMSR, Fichier de l'aide sociale.

Revenus

Dans la région Mauricie-Bois-Francs, le revenu personnel disponible per capita des dernières années, montre que la région a maintenu sa tendance à la croissance. En 1981, le revenu personnel disponible se situait à 6 827 $, alors qu'en 1982 il atteignait 7 476 $ et en 1983 8 632 $, pour une augmentation de 15,5 % de 1982 à 1983. Cette augmentation doit cependant être pondérée avec le taux d'inflation, qui au cours de cette période s'élevait en moyenne à 10 %, ramenant ainsi l'augmentation de la richesse collective à un peu plus de 2 % par année.

Le revenu moyen de la région se situait, en 1983, à 88 % de celui du Québec, alors qu'il était à 84,3 % en 1982. Parmi les autres régions administratives, la Mauricie-Bois-Francs se classe au 7e rang et ce, depuis 1978.

Cette position de la région concernant le revenu disponible peut s'expliquer par la structure industrielle régionale qui est fortement composée d'entreprises à faible intensité de capital (ou d'équipements de production spécialisés), soit des industries traditionnelles, telles le textile, le vêtement, la bonneterie, l'imprimerie et le bois.

Investissements

Les investissements privés et publics effectués dans la région représentent 6,79 % des investissements totaux faits au Québec en 1984. Cette part demeure sensiblement la même depuis 1980 en se fixant autour de un milliard cent millions de dollars et un milliard trois cent millions de dollars. De ce montant, les investissements privés représentaient 63 % en 1982, 60 % en 1983 et 68 % en 1984. Les investissements privés et publics comprennent des dépenses en immobilisations et des dépenses en réparations.

Les dépenses en immobilisations englobent toute nouvelle construction, incluant les infrastructures et l'achat de nouveaux équipements ou de nouvelles machineries. En 1984, ces dépenses ont augmenté de 20,4 % par rapport à 1983. Cette situation est attribuable en grande partie à la performance du secteur secondaire, plus spécifiquement au groupe «métaux transformés»; le projet de l'Aluminerie Bécancour inc. (ABI) a largement influencé cette situation. De même, l'activité «impression, publications et industries connexes» a connu une très forte augmentation de 1983 à 1984; l'investissement du Groupe Unimédia à Drummondville a contribué à cette importante augmentation.

Quant aux dépenses en réparations, celles-ci comprennent toutes améliorations locatives, agrandissements, rénovations pour les bâtiments et toutes dépenses en services d'entretien et

d'améliorations techniques pour la machinerie et les biens d'équipement. Ces dépenses d'investissement se sont maintenues au même niveau de 1982 à 1984 ou ont légèrement diminué suivant le secteur et le groupe d'activités observés. Globalement, les dépenses en investissements privés et publics ont diminué de 11,8 % en 1983 par rapport à 1982, et ont augmenté de 16,6 % en 1984 par rapport à 1983.

Cependant, en comparant l'année 1984 à 1982, les investissements totaux faits en région n'ont augmenté que de 2,8 %.

Le tableau 6 présente les variations des investissements privés et publics dans la région, par secteur et par groupe d'activités.

C'est le secteur secondaire qui a connu la plus forte augmentation, même si en 1983 on observe une diminution de l'investissement dans la plupart des groupes industriels. Le climat économique incertain a amené les entreprises à reporter leurs investissements à un moment où la période semblerait plus favorable en termes de demande, de taux d'intérêt et de stabilité du marché boursier et financier.

Le secteur tertiaire draîne une large part des investissements et c'est le groupe d'activités du commerce qui connaît une progression constante de ses investissements; les projets d'expansion des deux principaux centres commerciaux localisés dans l'agglomération de Trois-Rivières ont largement contribué à cette situation.

D'autre part, le groupe «services publics», qui comprend l'énergie électrique et les autres services d'utilité publique, a connu une diminution importante de son niveau d'investissement de 1982 à 1984, tout en conservant une part importante des investissements du secteur tertiaire (36,5 % en 1982, 34,3 % en 1983, 25 % en 1984). La fin des travaux de Gentilly II, sur la rive sud, explique en grande partie cette diminution.

Quant à la part des investissements publics, soit ceux qui sont faits par les institutions, ministères et autres organismes gouvernementaux, elle a légèrement diminué, tout en se maintenant autour de 165 millions de dollars par année.

Ces données sur les investissements en immobilisations et en réparations déterminent l'importance de chacun des secteurs dans l'activité économique régionale. Ainsi, le secteur tertiaire représente plus de 60 % des dépenses en immobilisations et réparations; vient ensuite le secteur secondaire avec une moyenne de 26 %, puis le secteur primaire qui accapare en moyenne 10 %. Au cours de 1984, la mise en place de l'important projet de ABI, à Bécancour, a fait varier ces données et le secteur secondaire représente 35 % du total des investissements faits dans la région.

1.3 Les activités économiques

Les activités économiques sont caractérisées par des variables touchant au niveau d'emploi, à la structure de la production et à l'évolution des investissements qui déterminent la situation de chacun des secteurs.

La répartition sectorielle des emplois, telle que présentée au tableau 7, montre certaines fluctuations et, c'est le secteur tertiaire qui augmente sa part dans les emplois totaux, au détriment du secteur secondaire, principalement le domaine manufacturier.

En 1981, 1983 et 1984, le secteur tertiaire réunissait 59 %, puis 61,2 % des emplois. Quant au secteur secondaire, sa part se situait à 33,6 %, puis à 30,7 % pour les mêmes années.

Le secteur primaire a, quant à lui, augmenté sa part relative de 7,4 % à 8 % des emplois totaux de la région pour ces années. En comparant ces données à celles de l'ensemble du Québec, la répartition sectorielle des emplois dans la Mauricie-Bois-Francs se distingue par l'importance de chacun des secteurs d'activités. La région possède un secteur primaire et secondaire proportionnellement plus importants en termes d'emplois que la moyenne du Québec. En conséquence, le phénomène de tertiarisation de l'économie régionale est moins prononcé que dans l'ensemble du Québec, où 70,7 % des emplois se retrouvent dans le secteur tertiaire (services privés et publics, commerces). D'autre part, les variations régionales dans la répartition sectorielle des emplois n'a qu'un très faible impact sur le poids relatif de chacun des secteurs dans le total du Québec.

TABLEAU 6
LES INVESTISSEMENTS PRIVÉS ET PUBLICS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
MAURICIE-BOIS-FRANCS

(000')

Secteur d'activité	1982	1983	1984	Variation % 1982/1984
Secteur primaire				
Agriculture	105 761	100 692	104 887	-(0,8)
Forêts et mines	15 562	17 615	19 510	25,4
Total	**121 323**	**118 307**	**124 397**	**2,5**
Secteur manufacturier				
Aliments, boissons, tabac	13 098	10 214	9 612	-(26,6)
Textile et bonneterie	18 243	18 105	15 383	-(15,6)
Bois	2 041	4 023	2 830	38,6
Meubles et accessoires	1 221	908	743	-(39,1)
Papier et industries connexes	166 335	122 989	133 753	-(19,5)
Impression, publication et industries connexes	11 121	4 750	19 263	73,2
Métaux transformés	20 624	26 162	255 247	1 137,6
Machines et matériel	8 972	13 260	15 621	74,1
Pétrole et industrie chimique	26 363	23 707	24 620	-(6,6)
Autres (manufacturier)	34 811	26 454	39 603	13,7
Construction	20 677	22 727	22 998	11,2
Total	**323 506**	**273 299**	**509 673**	**57,5**
Secteur tertiaire				
Transports, communications, services publics	570 446	399 002	356 414	-(37,5)
Commerce	12 714	20 176	21 950	72,6
Finances, assurances, affaires immobilières	24 626	23 580	20 854	-(15,3)
Services personnels, commerciaux, divers	7 117	4 403	8 742	22,8
Institutions, ministères autres organismes gouvernementaux	164 367	162 850	162 604	-(1)
Habitation	123 586	186 026	180 751	46,25
Total	**902 856**	**796 037**	**751 315**	**-(16,7)**
TOTAL GÉNÉRAL	**1 347 685**	**1 187 643**	**1 385 385**	**2,79**

Source: BSQ, Investissements privés et publics au Québec, 1982-1984.

TABLEAU 7
Répartition sectorielle des emplois
Région Mauricie–Bois-Francs

	1981	1983	1984
Secteur primaire			
Agriculture	10 400	11 700	11 700
Forêt, chasse et pêche	1 200	1 500	1 500
Mines et carrières	400	400	400
Total: primaire	**12 000**	**13 600**	**13 600**
Part dans la région	7,4 %	8 %	8 %
Pourcentage du Québec	9 %	10,6 %	10,6 %
Secteur secondaire			
Aliments et boissons	4 200	3 700	3 700
Caoutchouc et plastique	400	300	300
Cuir	800	700	700
Textile	5 700	5 700	5 200
Vêtements et bonneterie	6 200	5 800	5 900
Bois	3 200	2 700	2 800
Meuble	3 200	3 200	3 200
Papier	9 300	9 100	9 000
Imprimerie	1 600	1 800	1 900
Transformation des métaux	2 300	2 400	2 300
Produits métalliques	1 800	1 400	1 500
Équipement de transport	900	800	700
Autres industries	6 100	5 700	6 000
Sous-total manufacturier	**45 700**	**43 300**	**43 200**
Construction	9 100	8 500	9 100
Total: secondaire	**54 800**	**51 800**	**52 300**
Part dans la région	33,6 %	30,7 %	30,8 %
Pourcentage du Québec	7,6 %	8 %	7,7 %
Secteur tertiaire			
Transports, communications autres services publics	10 500	10 600	10 600
Commerce, finances, assurances, affaires immobilières	31 800	33 900	33 600
Services personnels, commerciaux et divers	45 500	50 000	51 100
Administration publique (municipale, provinciale, fédérale)	8 500	8 600	8 600
Total: tertiaire	**96 200**	**103 100**	**103 900**
Part dans la région	59 %	61,2 %	61,2 %
Pourcentage du Québec	5,1 %	5,5 %	5,4 %
TOTAL: TOUS LES SECTEURS	**163 000**	**168 500**	**169 800**

Ainsi l'agriculture de la région concentre 14,1 % des emplois totaux du Québec, démontrant l'importance de cette activité dans l'économie régionale.

Dans le secteur secondaire, les entreprises qui accaparent les plus forts taux d'emplois sont celles du papier et des produits connexes, représentant 18,1 % des emplois du Québec, celles du meuble et des articles d'ameublement et du textile concentrant chacune plus de 16 % des emplois du Québec pour ces industries.

Cependant, le secteur secondaire dans son ensemble ne compte que pour un peu plus de 7,5 % des emplois du Québec.

La part relative du secteur tertiaire est de 5,4 %.

Ces données sur la répartition sectorielle des emplois confirment que la région Mauricie–Bois-Francs se distingue quant à la structure de son activité économique. Tout en étant une des plus anciennes régions industrielles du Québec, elle possède des avantages comparatifs en termes de sol et de climat qui influencent la performance de l'agriculture.

Par contre, son secteur tertiaire, tout en drainant une large part des emplois et des investissements, est concentré dans les services personnels et commerciaux.

Secteur primaire

Le secteur primaire comprend les activités de l'agriculture, de la forêt, de la chasse et de la pêche et des mines et carrières.

Dans la région, l'agriculture prédomine; en effet, 12,2 % du territoire est consacré à l'agriculture et en 1981, la région possédait 13,4 % des fermes du Québec et fournissait de 1981 à 1984, plus de 14 % des emplois agricoles.

Graphique 3
RÉPARTITION SECTORIELLE DES EMPLOIS, 1984

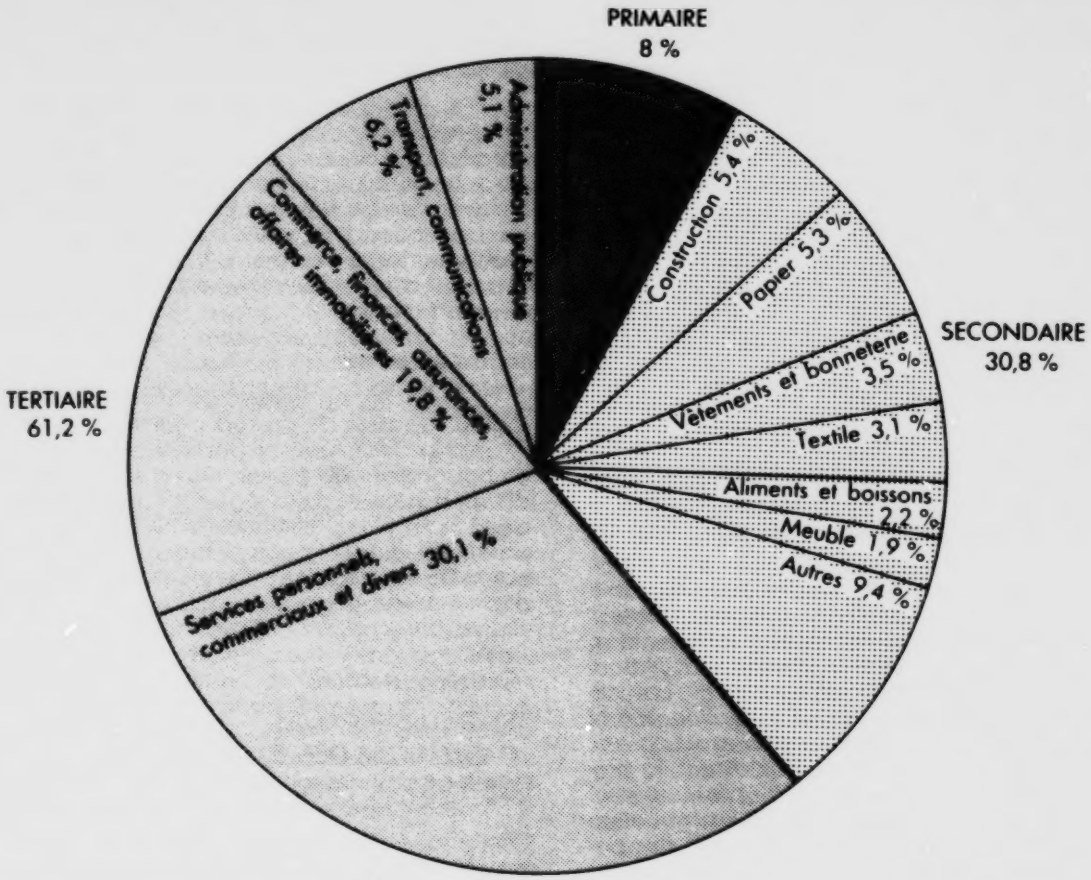

Source Statistique Canada, Emplois selon la province et les branches d'activités, catalogues 71529 et 71001

La structure de la production agricole régionale est toutefois moins diversifiée que celle du Québec, mais depuis 1975 cette tendance se renverse lentement et la spécialisation des fermes dans la production laitière tend à diminuer.

La part relative du nombre des producteurs laitiers passe de plus de 70 % en 1975, à un peu moins de 54 % de tous les producteurs de la région en 1984. Dans le même sens, le cheptel de bovins a connu des fluctuations importantes pour se retrouver en 1984 à peu près au même niveau qu'en 1979, soit un total de 240 400 bovins dont les vaches laitières ne représentent que 50,3 %.

Le phénomène de plafonnement dans les productions agricoles contingentées (lait, volailles, oeufs), tend à s'amplifier car le nombre de producteurs de même que le volume de production diminuent progressivement. Les problèmes de diversification des produits à base de lait et l'ouverture de nouveaux marchés obligent à maintenir l'offre pour conserver un niveau de prix acceptable par rapport aux coûts de production.

La production de porcs a également connu d'importantes fluctuations. En 1979, le volume de production régionale était de plus 600 000 têtes, alors qu'il se situait à 465 500 têtes en 1984; cette situation reflète les problèmes de mise en marché de cette production, dont la part est de 13,7 % de la production du Québec. Les difficultés vécues par ces agriculteurs spécialisés dans la production dans la production de porcs sont donc considérables.

La production d'ovins a légèrement diminué entre 1983 et 1984, passant de 12 800 têtes à 12 300, soit 9,8 % de la production du Québec. Pour cette production, le prix payé aux producteurs représente un manque à gagner de près de 40 % par rapport aux coûts de production déterminés dans les calculs de la Régie des assurances agricoles.

La production de grandes cultures (avoine, orge, grains mélangés, foin cultivé) est demeurée à peu près stable en termes d'hectares cultivés, se situant à plus de 200 00 ha/année et représentant entre 11 % et 20 % de la production du Québec.

Des productions moins importantes, comme l'horticulture, l'apiculture et la pisciculture ont connu une augmentation depuis 1982. Ces productions sont encore considérées comme marginales dans l'ensemble de l'agriculture, mais le nombre de producteurs et le volume produit augmentent graduellement. En 1984, la région comptait plus de 2 100 producteurs horticoles, 450 apiculteurs et quelques pisciculture d'envergure (surtout dans la région de Saint-Alexis-des-Monts). Par exemple, de 1978 à 1982 les cultures maraîchères sont passées de 6 900 kg à 12 900 kg, alors que le nombre de producteurs augmentait de près de 30 %.

Les perspectives régionales pour l'agriculture sont à peu près les mêmes que pour l'ensemble du Québec. Les productions contingentées, comme le lait, les oeufs et la volaille sont plafonnées et la production de porcs est saturée. Les productions où les perspectives sont les meilleures sont celles du boeuf de boucherie et du veau de grain, où le Québec est loin d'être autosuffisant, la production de pommes de terre, si un plan conjoint est mis en place, de même que la production maraîchère, qui peut connaître un développement important, vu le changement des habitudes alimentaires des Québécois. Cependant, pour que ces productions deviennent intéressantes au Québec, il faudra résoudre les problèmes de mise en marché et de transformation des produits.

Forêt

Les activités d'exploitation et l'aménagement de la forêt sont en progression dans la région depuis 1981. Cette progression se remarque dans le nombre d'emplois qui augmente de 25 % de 1981 à 1984 (de 1 200 à 1 500 emplois) et dans le volume récolté, qui passe de 1,8 million de mètres cubes de bois en 1982-1983 à 2,2 millions en 1983-1984, soit une augmentation de 23 %.

Cependant, comme la région fournit 24,1 % de la production québécoise de pâtes et papiers, elle est déficitaire dans l'approvisionnement des usines en produits, comme les bois ronds, les copeaux, les sciures et les planures. Ce déficit se maintient autour de 60 %; la région importait en 1983-1984, 1,7 million de mètres cubes de bois rond, plus de 800 000 tonnes métriques de copeaux et 200 000 tonnes métriques de sciures et planures pour approvisionner les usines de pâtes et papiers. En 1984, la production de plants dans les pépinières gouvernementales a diminué par rapport à l'année précédente; cependant le nombre d'arbres plantés sur le territoire de la région a augmenté de plus de 4 millions, pour atteindre un total de 8,4 millions de plants en 1984.

En terme d'investissements, les dépenses en immobilisations dans ce secteur, de 1982 à 1984, ont plus que doublé, passant de 1,2 M$ à 4,5 M$. Cette situation peut s'expliquer par l'augmentation des volumes de bois mis en marché et par l'élargissement des différents programmes du MER, afin d'augmenter les travaux sylvicoles nécessaires à la préparation, à l'entretien et au reboisement des terrains forestiers.

Mines

Selon les statistiques du MER concernant la région, la valeur de la production minière était de 27,2 M$ en 1983, réalisée par 42 établissements qui embauchaient 384 personnes. La valeur des expéditions minérales de la région a connu une hausse de 63 % en 1983 par rapport à 1982, hausse principalement due à l'augmentation des ventes des carrières et à la mise en exploitation de la mine d'or de Montauban.

Graphique 4

SECTEUR PRIMAIRE
ÉVOLUTION DES EMPLOIS
DE 1981 À 1984

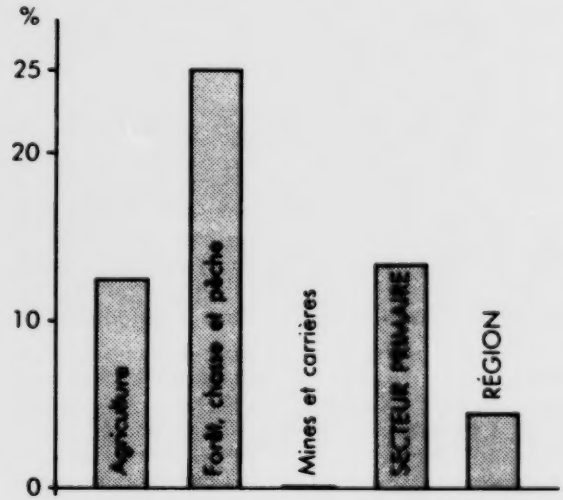

Source Statistique Canada, Emplois selon la province et les branches d'activités, catalogues 71529 et 71001

Malgré ces données intéressantes, la région de la Mauricie-Bois-Francs n'est pas considérée comme une région minière importante au Québec, surtout si on la compare à l'Abitibi-Témiscamingue, à la Côte-Nord et au Nord-du-Québec.

Secteur secondaire

Le secteur secondaire regroupe les activités manufacturières et les activités de construction. Dans la région, le secteur secondaire draîne une large part des investissements et des emplois. En 1984, il concentrait 36,8 % des investissements et 30,8 % des emplois. C'est une somme de plus d'un demi-milliard qui a été injectée dans le secteur secondaire en 1984, représentant une augmentation de 57,5 % par rapport à 1982. Le nombre d'emplois dans le domaine manufacturier diminue progressivement et suivant les dernières statistiques, 40 000 emplois dépendaient de ce secteur, alors que le secteur de la construction réussissait à récupérer son niveau d'emploi de 1981, soit 9 100 emplois.

Activités manufacturières

Le secteur industriel est un secteur moteur de l'économie et générateur de croissance. Dans la région, la plupart des grands groupes industriels sont présents. Cependant, la structure industrielle a connu plusieurs changements importants. Ainsi, les grandes entreprises de produits chimiques localisées à Shawinigan ont fermé ou se sont relocalisées (Gulf, Dupont, Carbure, CIL), alors que la SPICQ (Société du parc industriel du Centre du Québec) était le site d'implantation de nouvelles grandes industries (ABI, Projet d'Oxychem).

De 1981 à 1984, les groupes industriels qui ont perdu le plus d'emplois sont ceux des aliments et boissons, du textile, des vêtements et de la bonneterie et du bois. C'est également dans ces groupes que le niveau d'investissements a diminué, sauf dans les industries du bois. L'augmentation des investissements dans certains groupes industriels ne crée pas nécessairement d'emplois, mais vise à améliorer les équipements pour une meilleure productivité. C'est ce qui s'est produit dans les industries de pâtes et papiers par le programme de modernisation, maintenant complété, et qui a nécessité d'énormes investissements, permettant à ces entreprises de demeurer concurrentielles. On a constaté la même chose lors de la modernisation des usines de textile, telles Dominion Textile, Celanese à Drummondville et Wabasso à Trois-Rivières, ainsi que lors de l'ajout de nouveaux équipements spécialisés à la Kruger dans le domaine des pâtes et papiers.

D'autres investissements importants ont été injectés dans la région ou sont en voie de l'être; notons en particulier la réalisation du projet d'Aluminerie Bécancour inc. (ABI), dont les partenaires financiers sont Alumax, Pechiney et la Société générale de financement, la mise en place de l'usine Oxychem et les possibilités d'implantation de l'entreprise norvégienne Norsk-Hydro à Bécancour. Pour le seul projet d'ABI, un investissement de plus d'un milliard de dollars est requis et la phase de construction nécessitera l'emploi de 2 500 personnes. Le début des opérations est prévu pour juillet 1986; elles exigeront l'embauche de plus de 800 personnes pour une production annuelle estimée à 230 000 tonnes d'aluminium.

La structure industrielle de la région se caractérise par l'augmentation du nombre d'entreprises manufacturières, qui était de 889 en 1981 et de plus de 900 en 1984, alors que le nombre d'emplois manufacturiers diminue. Cette situation confirme l'importance des petites et moyennes entreprises (PME) sur le territoire. Les MRC de la rive sud concentrent entre 17 et 33 % des emplois manufacturiers dans les industries de machines et matériel, d'aliments et boissons, du meuble, vêtements et bonneterie où les PME sont plus importantes. Quant aux MRC de la rive nord, la concentration des emplois se retrouve dans les grandes industries de pâtes et papiers, qui dans la MRC du Haut-Saint-Maurice est de 87,8 % avec la CIP à La Tuque. Seules les MRC de Maskinongé et de Mékinac se distinguent, alors que la concentration d'emplois se situe dans les industries du vêtement, de la bonneterie et dans l'industrie du bois. Globalement, les MRC de la rive nord ont un réseau de PME moins développé principalement à cause de la présence de grandes entreprises; mais cette situation se modifie graduellement, suite aux fermetures d'usines et à la promotion plus accentuée de l'entrepreneurship, qui favorise la création de PME. (voir tableau 8)

Activités de construction

Les activités de construction dans la région ont suivi le mouvement québécois, soit une diminution constante depuis 1981 du nombre d'heures travaillées et des salaires versés. Cette situation, présentée par l'Office de la construction du Québec, confirme les changements dans la nature des mises en chantier. Les investissements faits dans l'habitation ou la construction domiciliaire ont augmenté de 46,25 % de 1982 à 1984, alors que les investissements faits par les entrepreneurs pour leurs locaux ou entrepôts et pour leur machinerie et équipement n'a augmenté que de 11,2 % pour les mêmes années, ce qui traduit la stabilisation de ce secteur.

Malgré la situation économique difficile, surtout en 1981 et 1982, où les taux d'intérêt ont atteint un niveau record (plus de 21 %) faisant gonfler les coûts de toute nouvelle construction, les différents programmes d'aide gouvernementale à ce secteur ont permis de maintenir et même d'augmenter le nombre de mises en chantier domiciliaires.

Par exemple, le programme «Corvée habitation» auquel 23 municipalités de la région se sont inscrites, a permis d'injecter 1,2 million de dollars pour la construction de 1 694 unités de logements, soit 5,6 % du total québécois. Ce programme, qui avait débuté en 1982, s'est terminé le 31 décembre 1984.

Le rattrapage du nombre d'emplois dans les activités de construction a été réalisé aussi par la mise en chantier de projets industriels, comme celui de l'ABI à Bécancour et l'expansion des centres commerciaux.

La part de la région dans les mises en chantier était de 5 % du total québécois en 1983 et de 7 % en 1984, confirmant une légère progression de ce secteur malgré la situation économique difficile.

Graphique 5

SECTEUR SECONDAIRE
ÉVOLUTION DES EMPLOIS
DE 1981 À 1984

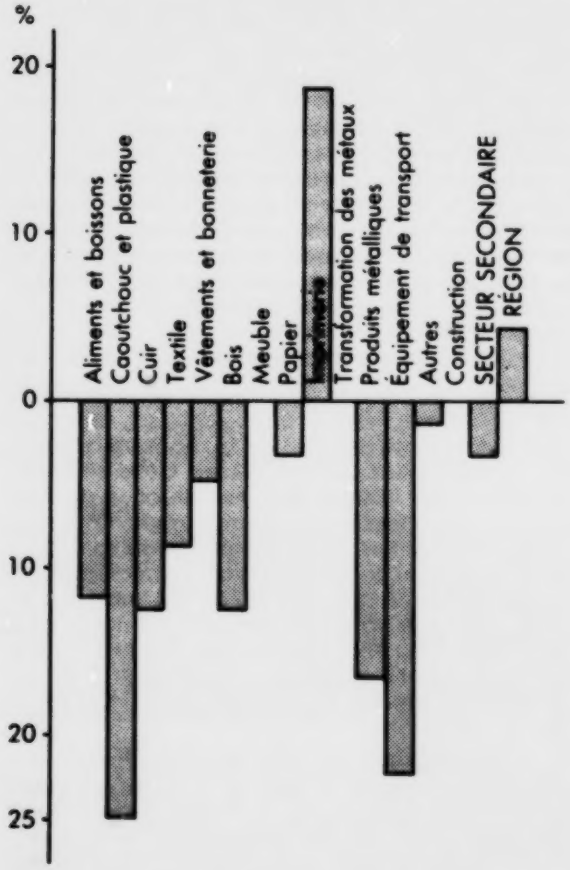

Source: Statistique Canada, Emplois selon la province et les branches d'activités, catalogues 71529 et 71001

Graphique 6

SECTEUR TERTIAIRE
ÉVOLUTION DES EMPLOIS
DE 1981 À 1984

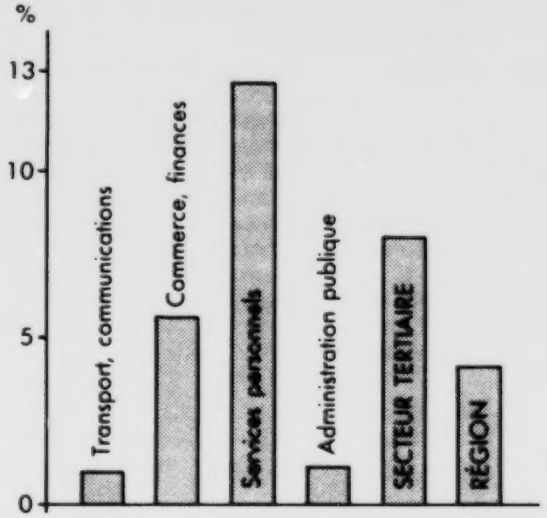

Source Statistique Canada, Emplois selon la province et les branches d'activités, catalogues 71529 et 71001

Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire est très segmenté et complexe quant au nombre et au type d'activités qu'il regroupe.

Le secteur tertiaire comprend les services d'utilité publique, dont les transports, les communications et l'énergie électrique. Chacun de ces services est régi par des normes et recouvre une multitude d'activités allant de la construction et de l'entretien des routes secondaires, à l'installation du réseau de gaz naturel, en passant par les entreprises régies par le CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes). Il comprend aussi le commerce, les finances, assurances et affaires immobilières, les services personnels, commerciaux et services divers, l'habitation ou construction domiciliaire et les institutions, ministères et autres organismes gouvernementaux.

Les emplois dans le secteur tertiaire sont en progression depuis 1981 et en 1984, 103 900 emplois dépendaient des activités de ce secteur. C'est dans les différents services personnels, commerciaux et divers que les emplois ont le plus augmenté de 1981 à 1984 (12,5 %), alors que les investissements croissaient de 20 %. Les emplois dans ces domaines sont souvent à temps partiel, saisonniers ou occasionnels.

Le tertiaire moteur, soit les firmes de génie-conseil, les laboratoires d'essais et d'analyses et les centres de recherche au service des entreprises, est peu développé en région, seulement onze organismes offrent ces services aux entreprises et dans des domaines très spécifiques. Suivant l'enquête réalisée pour la confection du «Bilan de l'activité scientifique et technologique en Mauricie-Bois-Francs-Drummond»[1], aucune recherche fondamentale n'est effectuée en région par les grandes entreprises et les petites et moyennes entreprises; seules des activités de recherche appliquée et de développement expérimental sont faites en région.

Ce sont les investissements dans les activités du commerce qui ont le plus augmenté de 1982 à 1984, soit une augmentation de 72,6 %. Cette situation est attribuable en grande partie à l'expansion prise par les centres d'achat localisés dans l'agglomération de Trois-Rivières. L'évolution des ventes au détail suit une croissance modérée depuis 1979, et en 1982 elles se chiffraient à près de 1,5 milliard de dollars pour des dépenses de plus de 3 000 $ per capita faites dans la région. Les ventes au détail de la région représentent 4 % du total des ventes au détail effectuées au Québec. Le niveau de revenu personnel disponible, le haut taux de chômage et la structure des secteurs secondaire et tertiaire expliquent en partie ce faible taux par rapport à l'ensemble du Québec. Afin de stimuler l'ensemble du secteur commercial, 17 chambres de commerce et 5 sociétés d'initiatives et de développement des artères commerciales (SIDAC) sont en opération sur le territoire, alors que 5 autres SIDAC sont en voie de formation.

En ce qui concerne les activités de finances, assurances et affaires immobilières, les investissements ont diminué de 15,3 % de 1982 à 1984. Pour le domaine financier, les opérations de fusion et de rationalisation des banques à charte, telles la Banque Nationale du Canada, qui ont été réalisées en 1982, expliquent une diminution des investissements. La région compte 154 points de services offerts par les caisses populaires et pour les agglomérations de Trois-Rivières, Drummondville, Victoriaville et Shawinigan, 47 points de services offerts par les différentes banques à charte. De plus, des compagnies de crédit, de fiducie, les trusts Général et Royal, de même que quatre points de services exclusifs aux entreprises et commerçants complètent le réseau financier. Depuis 1982, ce réseau est assez stable et l'augmentation des activités d'un point de services se traduit beaucoup plus par l'augmentation des personnes employées que par de nouvelles constructions ou par l'ouverture de nouveaux points de services.

TABLEAU 8
CONCENTRATION DES EMPLOIS
PRINCIPAUX GROUPES INDUSTRIELS PAR MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) — 1984

MRC	GROUPES INDUSTRIELS								
	Aliments, boissons	Textile, habillement, bonneterie	Bois	Meubles et accessoires	Pâtes et papiers	Métaux transformés	Machines et matériel	Industrie chimique	Produits minéraux non métalliques
Bécancour	13,7					22,8		18,4	22,8
Nicolet-Yamaska	22,4		16,7	9,1			16,9		
Drummond		33					19,3		
Arthabaska	11,6	16	16,1	20,4					
L'Érable	13	15	12				17,2		
Francheville		14,9			41,6	8,2			
Maskinongé	13,6	20,9	11,1						
Mékinac	13,7		55,3						
Le Centre-de-la-Mauricie		6,8	7		35	14,5			
Le Haut-Saint-Maurice			10		87,8				

Source: Compilation du CRD-04

1. Conseil de la Science et de la Technologie, Bilan de l'activité scientifique et technologique de la région Mauricie-Bois-Francs-Drummond, avril 1984.

Les autres activités du secteur tertiaire, soit les services d'utilité publique (transports, communications, énergie électrique et autres) et les activités des institutions, ministères et autres organismes gouvernementaux présentent une diminution des investissements depuis 1982, ou encore une certaine stabilité. Ainsi, le réseau routier est complété et couvre tant l'axe nord-sud par l'autoroute 55, que l'axe est-ouest par l'autoroute 40, dont le tronçon vers Québec a été finalisé en 1984 au coût de 54 millions de dollars. Les investissements visent à consolider et améliorer le réseau routier secondaire.

La région compte 13 bureaux régionaux de ministères du gouvernement du Québec, qui sont en majorité situés à Trois-Rivières. En 1983, la construction d'un Palais de justice à Shawinigan a représenté un investissement de 6 millions de dollars; les autres investissements concernent des travaux d'aménagement ou de réaménagement suivant les besoins des institutions, ministères et autres organismes gouvernementaux et il n'y a pas de projets d'envergure depuis 1982.

De même, peu de nouvelles constructions sont faites pour les bureaux des gouvernements (municipal, provincial, fédéral) en région.

1.4 Les domaines social et culturel: forces et faiblesses

Éducation

Dans le secteur «éducation», la région est desservie par 19 commissions scolaires locales, 5 régionales, 4 collèges publics d'enseignement général et professionnel (cégeps) et 1 campus universitaire (UQTR). En plus du réseau public, il existe un ensemble d'institutions privées, tant pour le primaire et le secondaire que pour le collégial.

Les effectifs de clientèle scolaire en région suivent la tendance de l'ensemble du Québec, soit une légère augmentation de la clientèle du niveau primaire et une diminution de près de 10 % des effectifs du secondaire.

Dans le secteur de l'enseignement collégial et universitaire, les effectifs ont augmenté de près de 10 % entre 1981 et 1984.

Suivant une étude prévisionnelle réalisée par le ministère de l'Éducation en 1984, les effectifs dans les cégeps ont atteint un sommet en 1983 et 1984, mais ils devraient décliner sensiblement jusqu'en 1987.

Comme le réseau de l'éducation comprend aussi l'éducation des adultes, les statistiques des étudiants(es) à temps partiel aux niveaux collégial et universitaire confirment le phénomène «d'éducation permanente» qui prend de plus en plus d'ampleur.

TABLEAU 9
CLIENTÈLE SCOLAIRE

Nombre / Niveau	1981-1982			1983-1984			VARIATION
	Temps plein	Temps partiel	Total	Temps plein	Temps partiel	Total	1983-1984 / 1981-1982
Primaire	43 101		43 101	44 599		44 599	3,48 %
Secondaire	31 630		31 630	28 879		28 879	– 8,70 %
Collégial	9 384	308	9 692	10 280	313	10 593	9,3 %
Universitaire	8 403	12 084	20 487	8 706	13 728	22 434	9,5 %
Autre	5 850		5 850	6 152		6 152	

Source: MEQ, Statistiques démographiques

Les institutions collégiales et l'Université semblent bien intégrées à la vie économique. En effet, certains programmes d'enseignement répondent aux besoins des industries locales, tels le programme de l'École du meuble et du bois ouvré à Victoriaville et le programme technique du papier au cégep de Trois-Rivières. De même, l'Université du Québec à Trois-Rivières possède un centre de recherche sur les pâtes et papiers. Une plus grande collaboration semble vouloir se développer entre les institutions d'enseignement et les intervenants économiques de la région. À titre d'exemples, notons la participation de l'Université au Sommet économique en mai 1983, la mise en place d'une table Université et milieu pour développer la concertation entre ces deux groupes, l'organisation de colloques sur la PME, le travail du laboratoire de recherche en petite et moyenne dimension (LAPEDIM), la volonté de l'Université de s'inscrire dans le courant du «virage technologique» en participant à la rédaction d'un rapport à cet effet, rapport qui a été déposé en avril 1984 par le Conseil de la science et de la technologie du Québec.

Communications

Pour le secteur des communications, la région possède quelque 20 médias (quotidiens, hebdos, mensuels, radio et télévision) qui atteignent globalement 1 622 900 auditeurs, téléspectateurs et lecteurs. En 1984, ces médias employaient 545 personnes à temps plein et 96 à temps partiel pour une masse salariale de 15 millions de dollars et un chiffre d'affaires de près de 37 millions de dollars.

De plus, la région est desservie par la câblodistribution. En 1982, 44 municipalités y avaient accès, alors qu'en 1984, une dizaine d'autres municipalités ont été greffées au réseau.

Deux entreprises de téléphone se partagent le territoire, Bell Canada et sa filiale Télébec. Cependant, d'autres compagnies desservent quelques localités, ce qui entraîne certaines disparités dans les tarifs et les services offerts.

Activités et équipements culturels et récréatifs

Ce sont les grandes agglomérations de la région qui concentrent les principaux équipements, comme les salles d'expositions et de spectacles, les cinémas, et les bibliothèques publiques.

En 1983-1984, les projets majeurs du ministère des Affaires culturelles ont été la salle J.A. Thompson et le centre culturel de Drummondville.

Ce ministère supporte différents organismes, comme le Conseil régional de la culture (CRC), et appuie des activités (galeries d'art, ateliers, etc.) dans la région. Son budget de transfert était de l'ordre de 2 684 088 $ en 1983-1984 et de 5 873 447 $ en 1984-1985. C'est le programme de soutien à l'implantation et à l'amélioration des équipements culturels régionaux qui accapare la plus large part de ce budget.

D'autres équipements culturels plus spécifiques (patrimoine) sont disséminés dans la région. Mentionnons le Manoir de Tonnancour, le vieux presbytère de Batiscan, le village de Yamachiche, la maison Laurier à Arthabaska, le musée Abénakis à Odanak, le site des Vieilles Forges, le moulin seigneurial de Pointe-du-Lac.

Pour les équipements culturels et récréatifs, il existe une disparité entre les zones rurales et urbaines; ceci est attribuable aux coûts d'implantation de ces équipements par rapport à la densité de la population. La création des MRC pourrait apporter une solution à ce problème pour les populations.

Santé et services sociaux

Le Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) dessert un nombre important d'institutions au niveau hospitalier et des services sociaux. Ce réseau possède, à peu près, la même image qu'en 1982, soit 15 centres hospitaliers, 24 centres d'accueil et d'hébergement publics et 3 privés, 9 centres de réadaptation publics et 2 privés, 5 CLSC, un Centre de services sociaux et 7 succursales et filiales, ainsi que 11 départements de santé communautaire et bureaux de secteurs.

Le Centre local de santé communautaire (CLSC) de Nicolet-Yamaska est complété et le projet d'implantation d'un CLSC à Shawinigan a reçu une acceptation de principe et devrait être complété en 1986.

En 1984-1985, le budget d'opération du CRSSS était de l'ordre de 1,5 million de dollars et son budget de «fonds gérés» se situait en 1984-1985 à plus de 16 millions de dollars. Ce budget sert à financer différents projets en immobilisations et équipements des institutions desservies par le CRSSS.

1.5 Le dynamisme régional

En 1982, sept organismes de développement (commissariats industriels) oeuvraient dans la région au niveau local et régional. En 1983-1984, ces organismes tentent de s'ajuster aux nouveaux besoins de développement de la région, en s'interrogeant sur leurs différents champs d'interventions, de même que le territoire qu'ils pourraient couvrir. Le budget total de ces organismes était de l'ordre de 971 742 $ en 1982, alors qu'en 1984 il se situait à 1 035 443 $, pour une augmentation de 6,5 %.

Les chambres de commerce et les SIDAC contribuent également au développement économique de la région, pour le secteur commercial.

De plus, la région possède un Conseil régional de développement (CRD) qui, depuis 3 ans, s'est doté d'un «fonds d'initiatives à la concertation» (FIC), lequel aura permis de financer 21 projets de tous ordres, axés sur la concertation. Le budget d'opération du CRD se situe à plus de 200 000 $ par année en 1983 et 1984.

D'autres organismes sont identifiés comme étant des corporations de développement et leur budget de fonctionnement provient également en partie du gouvernement et en partie des fonds du milieu. Chacune de ces corporations possède un mandat spécifique: mentionnons les Corporations de développement communautaire de Maskinongé et de Victoriaville, la Société de développement agro-alimentaire (SODAM), la Corporation pour la mise en valeur du lac Saint-Pierre (COLASP), la Corporation pour le développement de la récupération et du recyclage des déchets de la région 04 inc., le Conseil régional de la culture, l'Association touristique régionale, le Conseil des loisirs de la Mauricie et le Conseil des loisirs du Centre du Québec et les différentes sociétés CLE mises en place par le gouvernement fédéral.

Toutes ces structures de développement implantées dans la région ont comme principal objectif la mise en valeur des ressources régionales dans leur champ d'intervention particulier. Aussi, compte tenu de la conjoncture difficile qui prévaut depuis 1982, il est devenu nécessaire qu'une plus grande concertation se développe entre ces différents intervenants, afin que leurs efforts soient orientés sur la réalisation de priorités de développement qu'ils auront identifiées. En ce sens, la participation des principaux agents économiques lors de la tenue du Sommet économique, phase 1 et phase 2, a démontré une volonté d'une plus grande concertation afin que des projets d'investissement structurants puissent être réalisés.

Résultats du Sommet économique

La région a tenu le premier Sommet économique régional en mai 1983. Cet exercice a facilité la concrétisation de différents projets puisque la participation financière du gouvernement a été acquise via des engagements fermes de 1 856 171 $. Les principaux secteurs privilégiés ont été:

— le secteur agro-alimentaire	831 597 $
— le secteur coopératif-communautaire	507 868 $
— le secteur gestion des ressources	192 000 $
— le secteur recherche et développement	324 706 $

D'autres secteurs ont reçu un accueil favorable à leurs projets, soit le secteur environnement, le secteur culturel et le secteur tourisme pour des projets de l'ordre de 468 500 $. Le comité du suivi du Sommet a tenu un Sommet économique phase 2 en novembre 1984, qui aura permis non seulement de réunir à nouveau les agents économiques autour d'une même table, mais aussi d'identifier les secteurs-clés pour lesquels des efforts devront être consacrés en priorité au cours des années 1985-1986. Mentionnons la concrétisation de deux principaux projets, soit le «Colloque régional pour l'accès des femmes au travail» et la campagne de promotion régionale «Je l'ai à coeur», représentant des montants de plus de 50 000 $ provenant de différents intervenants. D'autre part, la majorité des secteurs d'activité économique de la région ont fait l'objet d'une attention spéciale en vue de dégager les efforts à poursuivre pour la réalisation de projets spécifiques. En ce sens, des tables de concertation ont été formées, regroupant les intervenants concernés par le secteur à l'étude. Mentionnons la Table Université-milieu, qui a comme objectif d'assurer une meilleure adéquation entre les travaux de recherche de l'Université et les besoins du monde des affaires et de différents groupes d'intervention dans l'activité économique; la Table régionale des MRC, dont le mandat principal est d'identifier les problèmes communs des MRC et d'élaborer des solutions possibles; la Table de concertation pour la formation, face aux besoins en main-d'oeuvre, laquelle a mis en place des tables sectorielles, afin de bien circonscrire les besoins de qualification des différents secteurs d'activité économique.

2. Présence du gouvernement

2.1 Investissements

Les dépenses d'investissements du gouvernement du Québec empruntent différentes avenues, telles que les dépenses des ministères, les dépenses des institutions publiques (éducation, santé et services sociaux), les dépenses de certaines corporations parapubliques (Hydro-Québec, Société d'habitation du Québec).

Dans la région, les dépenses des ministères en 1982 se situaient à 67 138 000 $, à 61 350 000 $ en 1983 et à 62 635 000 $ en 1984, soit une diminution de 7,2 % de 1982 à 1984. Cette baisse en région est un peu plus importante que la tendance moyenne du Québec qui est de 3,75 %. Malgré ce fait, le niveau des dépenses des ministères de la région représente une moyenne de 10 % des investissements totaux faits au Québec par les ministères.

Les dépenses des différentes institutions publiques se situaient à 46 483 000 $ en 1982, à 44 902 000 $ en 1983 et à 43 616 000 $ en 1984; la part de la région se situe donc pour ces années à 7,8 %, 6,8 % et 6,3 % de l'ensemble des dépenses faites par les institutions publiques au Québec. À cet égard, la région ne suit pas la tendance québécoise qui augmente de 10 % en 1983 par rapport à 1982 et de 5,5 % en 1984 par rapport en 1983.

Quant aux dépenses des corporations parapubliques, Hydro-Québec avait en 1982 des dépenses de l'ordre de 311 591 000 $; en 1984 ces dépenses étaient de 168 745 000 $. La part de la région se situe tout de même à 9 % de l'ensemble des dépenses faites par Hydro-Québec en 1984.

Pour la Société d'habitation du Québec, les dépenses en région étaient de l'ordre de 2 596 000 $ en 1982, de 4 856 000 $ en 1983 et de 7 659 999 $ en 1984, représentant sur l'ensemble du Québec une part croissante de 4 %, 6 % et 8 % pour ces trois années. Cette forte augmentation des dépenses de la SHQ serait attribuable, en partie, au fait que ses différents programmes (Logirove, Équerre, Accès à la propriété, HLM, coopératives, etc.) sont mieux connus de la population et que les demandes sont en croissance.

2.2 Les programmes gouvernementaux

Un des importants programmes d'investissement du gouvernement est le programme d'assainissement des eaux. Ce programme est en vigueur depuis 1980; 22 municipalités de la région avaient signé en 1984 leur convention avec le ministère de l'Environnement pour un coût total de 69 166 790 $. La convention concernant ces projets prévoit un échéancier précis pour la réalisation de ces travaux, dont certains s'échelonnent jusqu'en 1986.

Un autre outil d'investissement régional du gouvernement provincial est le «Fonds de développement régional», administré par l'OPDQ. Pour les années 1981-1982, ce fonds avait fourni 347 400 $ en région, alors qu'en 1983-1984 ce montant était de l'ordre de 1 259 125 $ affecté à différents projets de développement régional issus du milieu.

2.3 Les programmes d'emplois

Le taux de chômage de la région, tout en ayant diminué de 1982 à 1984, se situe au-dessus de la moyenne québécoise. De plus, un fort pourcentage de la population adulte de la région est bénéficiaire de l'aide sociale.

Plusieurs programmes du gouvernement provincial visent la création ou la protection des emplois. Mentionnons le PECEC, administré par l'OPDQ, dont les investissements se situaient à 402 650 $ en 1981-1982 et permettaient la création de 69 emplois. En 1983-1984, les investissements suscités par le programme atteignaient 3 648 950 $ et permettaient la création de 838 emplois et la consolidation de 358 autres.

D'autres programmes de création ou de maintien d'emplois sont administrés par le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu (MMSR), dont les programmes Bon d'emploi, Programme de retour au travail, Programme de création d'emplois temporaires, Chantier Québec. Ces différents programmes visent une clientèle particulière, soit les jeunes et les femmes, qui en période de crise, sont les plus vulnérables en terme d'emploi. En 1982-1983, des programmes sont disparus, alors que d'autes ont été mis en place [illegible] des objectifs spécifiques; plus de 29 millions de dollars ont été octroyés en subventions ou en garantie de prêts à 264 organismes ou entreprises pour la création et le maintien d'emplois. Ces programmes venaient surtout de trois ministères: le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu (MMSR), le ministère de l'Habitation et de la Protection du consommateur (MHPC), le ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC). En 1984, le MMSR a structuré des programmes de maintien d'employabilité pour sa clientèle par la mise en place de trois principales mesures: le rattrapage scolaire, les stages en milieu de travail et les travaux communautaires.

À partir de 1981-1982 et jusqu'en 1983-1984, le MIC administrait quatre principaux programmes: Bourses d'affaires, Uni PME, Outils de gestion et Gestion marketing; ces programmes s'adressaient autant aux entreprises existantes qu'aux nouveaux entrepreneurs et aux jeunes diplômés.

Quant à l'implication de la Société de développement industriel (SDI) en région, en 1982-1983 elle a investi sous forme de financement et de subventions un montant de 14 292 030 $ pour 64 demandes. En 1983-1984, ce montant était de l'ordre de 10 653 786 $ pour 76 demandes.

3. Effets des programmes de relance dans la région

3.1 Particularités de la relance

Le plan d'action gouvernemental pour intensifier la relance de l'économie a été déposé en novembre 1983.

Les principales mesures privilégiées dans le plan de relance concernent:

1. L'entreprise manufacturière par:
   - les possibilités de la SDI en termes de financement dans les petites et moyennes entreprises, soit sous forme de capital-actions et de subventions
   - le développement de l'entrepreneurship via le MIC
   - les rabais tarifaires d'électricité par Hydro-Québec.
2. Le secteur de la forêt, par l'augmentation du volume de reboisement: production et plantation de plants d'arbres (MER).
3. Le domaine agro-alimentaire, par la mise en place de différents programmes d'aide aux producteurs laitiers, céréaliers, de bovins de boucherie et aux pêcheurs (MAPAQ).
4. L'aide aux municipalités, par le programme de revitalisation des centres-villes du ministère des Affaires municipales (MAM).
5. Le développement du tourisme, par l'augmentation des crédits de promotion et la création et la consolidation de centres d'attraction.
6. La recherche et l'innovation, par la désignation des Centres d'excellence, afin de poursuivre le développement de spécialités régionales des Centres de recherche des universités (ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie (MESST)).
7. Les programmes de main-d'oeuvre (MSSR).

3.2 Impact régional de la relance

Dans le cadre de ce plan de relance gouvernemental, la région est privilégiée puisque sa structure organisationnelle et économique lui permet de participer à chacun de ces sept champs d'intervention pour intensifier la relance.

En effet, la Société de développement industriel possède deux bureaux, l'un à Trois-Rivières et l'autre à Victoriaville; leur clientèle potentielle d'entreprises est de plus de 800 entreprises manufacturières. À ce titre, le nombre de demandes acceptées à la SDI a augmenté de plus de 18 % de 1982-1983 à 1983-1984.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce, possède aussi deux bureaux dans les mêmes villes et depuis 1982, le nombre de conseillers en développement industriel, a augmenté pour mieux répondre à la clientèle d'entreprises manufacturières de la région. Les quatre principaux programmes du MIC ont été actifs, puisque des montants totalisant 709 376 $ ont été versés à 99 entreprises en 1983-1984, alors qu'en 1982-1983 seulement une vingtaine d'entreprises avaient bénéficié de ces programmes.

Quant à Hydro-Québec, son apport aura été un élément-clé dans la réalisation du projet ABI inc. dans le parc de Bécancour. En plus, une nouvelle tarification vient en aide aux grandes entreprises consommatrices d'énergie, notamment les industries papetières, en diminuant leurs frais, ce qui ne peut que les aider à demeurer concurrentielles sur leur marché.

Dans le secteur de la forêt, la région possède une pépinière gouvernementale à Grandes-Piles et une autre à Victoriaville. Dans le cadre de la «relance», la pépinière de Grandes-Piles a vu ses objectifs de production de plants passer de 4 milions à 12 millions annuellement.

De plus, d'autres entreprises de la région participeront à l'opération «reboisement», telle que définie par le ministère de l'Énergie et des Ressources. Mentionnons les contrats octroyés à Saint-Louis-de-Blandford, à La Tuque et au Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie, pour un total de 3,5 millions de plants à produire annuellement dans la région par des entreprises privées.

Quant aux programmes du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, trois principaux volets s'appliquent en région: l'aide aux producteurs laitiers, l'installation de structures d'entreposage des fumiers et le programme triennal pour le développement des céréales et des bovins de boucherie. Depuis 1983, des sommes de plus de 2 900 000 $ ont été injectées dans notre région, pour un total d'une centaine d'inscriptions pour ces trois programmes. C'est le programme des céréales qui a été le plus en demande au niveau régional.

Le programme Revi-centre a bénéficié à huit municipalités, soit Cap-de-la-Madeleine, Drummondville, Grand-Mère, La Tuque, Louiseville, Shawinigan, Trois-Rivières et Plessisville. La réalisation de ces projets créera un impact important dans la région.

La région possède un organisme, l'Association touristique régionale, dont le mandat spécifique est la mise en valeur et la promotion de l'industrie touristique. Le budget de l'ATR a été augmenté de près de 40 % (323 401 $ en 1983 et 450 528 $ en 1984). De plus, en ce qui touche spécifiquement à la promotion et à la publicité des attraits touristiques régionaux, le budget a plus que doublé pour ce programme (29 746 $ en 1982-1983 et 73 074 $ en 1983-1984).

Le campus universitaire possède un centre de recherche en pâtes et papiers, en insectes piqueurs, en PME, etc. Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie entend développer les spécificités régionales en recherche, de même qu'accentuer les possibilités de transfert technologique en privilégiant les projets de recherche conjoints avec l'entreprise privée. Notre région s'inscrit dans cette mesure de relance; l'Université du Québec a déjà manifesté sa volonté de développer l'axe industrie-université pour ses programmes de recherche. À ce titre, les universités et les cégeps ont identifié leurs priorités et les ont fait parvenir aux instances concernées (MESST); des enveloppes budgétaires devraient être réservées par ce ministère afin de concrétiser les «Centres d'excellence».

Finalement, concernant les impacts de la relance en région, il faut mentionner les programmes du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu (MMSR).

En 1983, lors de la visite du ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, le bilan des différents programmes de création et de maintien d'emplois démontrait un effort gouvernemental de près de 30 millions de dollars pour la région Mauricie-Bois-Francs pour la création ou le maintien de 7 907 emplois entre le 1er avril 1982 et le 31 mars 1983.

En 1984, la mise en place de trois principaux programmes s'adressant à la clientèle spécifique des jeunes et des femmes, prestataires d'aide sociale, aura permis d'aider 813 personnes dans la région, soit 7 % du total québécois pour ces différents programmes de relance du MMSR.

4. Synthèse et perspectives

Une des principales faiblesses de la région est le ralentissement démographique et le vieillissement de la population; cela entraîne des changements dans l'évolution des besoins et dans la structure de consommation en biens et services. Cependant, ce phénomène est le même pour tout le Québec et pour la plupart des pays industrialisés. Donc, la région suit la tendance moyenne et les ajustements pour tenir compte du vieillissement de la population se feront à l'échelle nationale.

La situation du marché du travail demeure encore très précaire, car le taux de chômage régional est plus élevé que la moyenne québécoise, même s'il a suivi les mêmes tendances, soit une forte augmentation de 1981 à 1982, une stabilisation de 1982 à 1983 et une diminution de 1983 à 1984. Aussi, la récupération des emplois perdus se fait lentement et un certain blocage apparaît en 1984, alors que seulement un millier d'emplois ont pu être récupérés de 1983 à 1984. D'autre part, en prenant en compte la situation des prestataires d'aide sociale, reconnus comme aptes et disponibles au travail, leur augmentation confirme les difficultés du marché du travail à intégrer un fort pourcentage de la main-d'oeuvre disponible.

En ce qui concerne le revenu personnel disponible, la position de la région s'est maintenue au 7e rang et ce, même si en terme nominal ce revenu a augmenté. Un rattrapage est nécessaire et celui-ci se fera par une modification de la structure industrielle. En effet, le plus fort pourcentage des emplois manufacturiers se situe dans des activités reconnues comme «secteurs mous» (textile, vêtements, bonneterie) et le secteur des services est moins important en région que la moyenne québécoise. On note principalement une faiblesse du tertiaire moteur, soit les services pour les industries.

Dans les trois secteurs économiques, le primaire, le secondaire et le tertiaire, des différences notables existent entre les deux rives du fleuve Saint-Laurent, conférant à chacune une structure économique particulière exigeant des solutions spécifiques par secteur.

Dans le secteur primaire, c'est le domaine de l'agriculture qui concentre la plus large part des emplois et des investissements. C'est sur la rive-sud que l'agriculture est la plus développée, mais sa forte spécialisation dans la production laitière rend les producteurs vulnérables suite à un plafonnement de la demande des produits laitiers. Aussi, une plus grande diversification s'impose, de même que l'organisation des possibilités de transformation des différents produits agricoles en région. À ce titre, on a pu constater que dans le secteur des «aliments et boissons», qui comprend la transformation des produits agricoles, les investissements et les emplois ont diminué de 1982 à 1984. Un effort doit donc être entrepris par les intervenants de ce secteur, afin de moderniser les industries agro-alimentaires.

Quant au secteur secondaire, sa part dans les emplois régionaux a diminué, même si elle demeure plus élevée que la moyenne québécoise. Concernant les investissements faits dans ce secteur, c'est le groupe «métaux transformés» qui a permis une forte augmentation des montants d'argent injectés dans le secteur manufacturier. Cependant, les autres groupes manufacturiers ont une situation à peu près stable ou en recul pour leurs investissements. La position de ces indicateurs (emplois et investissements) dénote des signes d'essoufflement de plusieurs grandes entreprises dans les domaines du textile, des vêtements, de la bonneterie et de l'industrie chimique. Par contre, les entreprises du groupe «papier et produits connexes», de même que «machines et matériels» ont connu une meilleure performance en terme d'emplois et de maintien des investissements. Ces signes du secteur manufacturier sont à prendre en considération pour maintenir et diversifier la structure industrielle de la région. Il est devenu nécessaire d'identifier les groupes d'industries où il existe des possibilités de modernisation à court terme, de même que des possibilités de sous-traitance dans le tissu industriel régional par des échanges interindustriels. À ce titre, la mise en place de l'Aluminerie de Bécancour inc. peut représenter le catalyseur de cette forme de relation d'affaires pour les entreprises de la région.

Pour ce qui est du secteur tertiaire, le tertiaire privé a connu une meilleure situation que le tertiaire public. En effet, de 1982 à 1984, les emplois et les investissements dans les domaines du transport, des communications, du commerce, des finances et des assurances ont augmenté, ou légèrement diminué, alors que les services publics ont connu une plus forte diminution.

Finalement, la structure des investissements de la région démontre une hausse des investissements provenant des promoteurs privés, ce qui confirme une reprise de confiance dans la situation économique, alors que les investissements publics ont reculé; globalement cependant, de 1982 à 1984, les investissements totaux faits en région ont augmenté.

Le dynamisme régional s'exprime donc par la présence de nombreuses structures dans des secteurs particuliers (économique, loisirs, culture, commerce, agro-alimentaire, etc.) et dont les mandats spécifiques sont de voir à la promotion et au développement de leur secteur d'interventions. La tenue du sommet économique phase 1 et phase 2 aura permis à ces organismes de présenter leurs priorités et de favoriser la concertation; le sommet a aussi permis d'axer leurs actions vers un développement intégré et harmonieux de la région.

Quant à la présence du gouvernement en région, elle emprunte différentes avenues: ce sont les dépenses d'opération de chacun des ministères implantés dans la région, les programmes de transferts et de subventions à leur clientèle particulière ou les dépenses de certaines corporations publiques.

Dans ce domaine, la région est favorisée, car le pourcentage de ces dépenses est plus élevé par rapport au poids de la population que dans le reste du Québec.

Les données socio-économiques qui ont été présentées, confirment donc la nécessité d'une plus grande concertation entre les agents économiques de la région, afin que des priorités de développement puissent être rapidement identifiées et concrétisées.

Office de planification et de développement du Québec